CHESS HOLIDAY SERIES

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Dernière mise à jour : 3 novembre 2026

ARTICLE 1

Objet et champ d'application

La présente Politique de confidentialité a pour objet d'informer les utilisateurs du site internet chessholidayseries.fr, les personnes inscrites sur la liste prioritaire, les réservataires, les joueurs et les accompagnants des conditions dans lesquelles leurs données à caractère personnel sont collectées, utilisées, conservées et protégées.

Elle s'applique notamment à la navigation sur le site, aux demandes de contact, à l'inscription à la liste prioritaire, aux réservations lorsqu'elles sont ouvertes, à l'organisation des séjours et des compétitions d'échecs, aux communications avec les participants ainsi qu'aux photographies, vidéos et autres contenus réalisés dans le cadre de la Chess Holiday Series.

Les traitements sont effectués conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement général sur la protection des données (RGPD), et à la législation applicable.

ARTICLE 2

Responsable du traitement

DC CHESS EVENTS

Le site internet chessholidayseries.fr est édité par :

DC CHESS EVENTS, société par actions simplifiée (SAS) au capital social de 1 000 €.

Siège social	28c rue de l'Île de Groix, 35520 Melesse, France
SIREN	109 715 359
RCS	Rennes
Adresse e-mail	contact@chessholidayseries.fr
Téléphone	06 08 10 65 10

DC CHESS EVENTS assure l'organisation, la coordination et la promotion de la composante événementielle et échiquéenne de la Chess Holiday Series.

DC CHESS EVENTS est responsable des traitements décrits dans la présente politique lorsqu'elle en détermine les finalités et les moyens, notamment ceux liés au fonctionnement du site, à la liste prioritaire, à l'organisation des compétitions et activités, à l'accueil des participants et à la communication événementielle.

ARTICLE 3

Catégories de données personnelles collectées

Selon les fonctionnalités utilisées, les prestations demandées et les informations communiquées, les catégories de données suivantes peuvent être collectées.

3.1. Identité et coordonnées

- Nom et prénom ;
- Adresse e-mail ;
- Numéro de téléphone, lorsqu'il est renseigné ;
- Sujet et contenu d'un message adressé via le formulaire de contact ;
- Date de naissance et informations d'identification complémentaires lorsqu'elles sont nécessaires à une réservation ou à la participation aux compétitions.

3.2. Liste prioritaire

- Choix de rejoindre la liste prioritaire ;
- Coordonnées nécessaires pour informer la personne de l'ouverture des réservations ;
- Informations nécessaires au suivi de la demande d'inscription à la liste prioritaire.

L'inscription à la liste prioritaire ne constitue pas une réservation et n'entraîne pas, à elle seule, la collecte des informations nécessaires à l'exécution d'un séjour.

3.3. Réservation et séjour

Lorsque les réservations sont ouvertes, les informations nécessaires à la préparation et au suivi du séjour peuvent notamment comprendre :

- Informations renseignées dans le formulaire de réservation ;
- Nombre et identité des participants ;
- Formules, prestations et options sélectionnées ;
- Choix éventuel de souscription à une assurance annulation facultative ;
- Informations nécessaires à l'hébergement ;
- Références et statut de la réservation ;
- Informations relatives au suivi du paiement ;
- Demandes particulières liées à l'organisation du séjour.

3.4. Informations échiquéennes

- Classement Elo FIDE ou national ;
- Catégorie sportive ;
- Identifiants échiquéens officiels, lorsqu’ils sont demandés ;
- Pseudonymes utilisés sur les plateformes d'échecs en ligne ;
- Participations aux compétitions ;
- Appariements, résultats, classements et performances ;
- Informations nécessaires à l'attribution des prix et récompenses.

3.5. Accompagnants mineurs

Lorsque des accompagnants mineurs participent au séjour, les informations nécessaires à leur identification, à leur accompagnement et à la vérification des autorisations parentales applicables peuvent être recueillies.

Ces données sont limitées à ce qui est nécessaire à leur accueil, à leur sécurité et à l'organisation du séjour.

3.6. Accessibilité et besoins particuliers

Les participants peuvent communiquer des informations nécessaires à la prise en compte de besoins particuliers d'accessibilité ou d'assistance.

Seules les informations strictement nécessaires à la mise en place des aménagements demandés ont vocation à être collectées.

Lorsqu'elles révèlent des données concernant la santé ou le handicap, ces informations font l'objet de garanties renforcées. Leur traitement doit reposer sur une base juridique valable et sur l'une des conditions prévues à l'article 9 du RGPD, notamment le consentement explicite lorsqu'il constitue le fondement retenu.

3.7. Données techniques et de navigation

Selon les fonctionnalités du site et les services utilisés, certaines données techniques peuvent être traitées, notamment :

- Adresse IP ;
- Informations relatives à l'appareil et au navigateur ;
- Identifiants techniques ;
- Données nécessaires à la sécurité du site ;
- Journaux techniques ;
- Informations liées aux cookies et autres traceurs.

3.8. Photographies et contenus audiovisuels

Des photographies, vidéos, images, voix, interviews et autres enregistrements peuvent constituer des données personnelles lorsque les personnes concernées sont identifiables.

ARTICLE 4

Finalités et bases juridiques des traitements

Les données personnelles sont utilisées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes.

Les bases juridiques identifiées pour les principaux traitements sont les suivantes.

Finalité	Base juridique
Fonctionnement technique et sécurité du site	Intérêt légitime — article 6.1.f du RGPD
Réponse aux demandes de contact non contractuelles	Intérêt légitime — article 6.1.f
Gestion de la liste prioritaire et information sur l'ouverture des réservations	Consentement — article 6.1.a
Traitement des demandes préalables à une réservation lorsqu'elles sont ouvertes	Mesures précontractuelles — article 6.1.b
Organisation événementielle et utilisation des informations nécessaires par DC CHESS EVENTS	Intérêt légitime — article 6.1.f
Organisation des compétitions, vérification des catégories et établissement des classements	Intérêt légitime — article 6.1.f
Publication proportionnée des résultats sportifs	Intérêt légitime — article 6.1.f
Gestion des accompagnants mineurs et vérification des autorisations nécessaires	Intérêt légitime — article 6.1.f
Gestion des obligations comptables et réglementaires	Obligation légale — article 6.1.c
Gestion des réclamations et défense des droits	Intérêt légitime — article 6.1.f
Traitement de données de santé fondé sur une autorisation explicite	Consentement — articles 6.1.a et 9.2.a, lorsque ces fondements sont adaptés
Reportages, captations d'ambiance et information événementielle	Intérêt légitime — article 6.1.f, sous réserve de la mise en balance des droits
Utilisations photographiques ou audiovisuelles individualisées fondées sur une autorisation	Consentement — article 6.1.a, sans préjudice du droit à l'image
Prospection commerciale distincte de la liste prioritaire nécessitant un accord préalable	Consentement — article 6.1.a
Traceurs non nécessaires soumis à consentement	Consentement — article 6.1.a et règles applicables aux traceurs

Lorsque l'intérêt légitime est retenu, les intérêts poursuivis comprennent notamment la sécurité du site, la prévention des abus, la bonne organisation des compétitions, la coordination de l'événement et la transparence des résultats sportifs.

Ces intérêts font l'objet d'une appréciation au regard des droits, libertés et attentes raisonnables des personnes concernées.

Les traitements de données sensibles, les utilisations publicitaires individualisées et les situations particulières restent soumis aux exigences complémentaires qui leur sont applicables.

Lorsqu'un traitement repose sur le consentement, celui-ci peut être retiré à tout moment pour l'avenir, sans remettre en cause la licéité des opérations antérieures.

ARTICLE 5

Collecte des données et caractère obligatoire

Les données personnelles sont principalement collectées directement auprès des personnes concernées, au moyen des formulaires du site et des échanges avec l'organisation.

Les informations sportives peuvent également être vérifiées auprès de sources échiquéennes officielles ou accessibles publiquement.

Les champs obligatoires sont identifiés dans les formulaires concernés. Leur absence de renseignement peut empêcher le traitement d'une demande, l'inscription à la liste prioritaire lorsqu'elle nécessite ces informations ou, lorsque les réservations sont ouvertes, la finalisation d'une réservation ou la fourniture d'une prestation.

Les champs facultatifs peuvent être laissés vides sans conséquence sur les traitements ou prestations qui n'en dépendent pas.

L'inscription à la liste prioritaire et le parcours de contact ne nécessitent pas la création d'un compte utilisateur.

Lorsqu'une personne renseigne les informations d'un tiers, notamment d'un joueur ou d'un accompagnant, elle est invitée à porter la présente politique à la connaissance de cette personne ou, s'agissant d'un mineur, de son représentant légal.

ARTICLE 6

Formulaires du site, liste prioritaire et réservations

6.1. Formulaires Forminator

Les formulaires du site chessholidayseries.fr, notamment le formulaire de contact et d'inscription à la liste prioritaire, utilisent l'extension Forminator, intégrée à WordPress.

Les données renseignées dans ces formulaires sont enregistrées dans la base de données du site et peuvent être transmises par e-mail aux personnes habilitées de DC CHESS EVENTS.

Elles sont conservées selon leur finalité, les durées prévues à la présente politique et les mesures de protection applicables.

6.2. Liste prioritaire

La liste prioritaire permet aux personnes qui le souhaitent d'être informées en avant-première de l'ouverture des réservations et des informations directement liées à cette ouverture.

Le fait de rejoindre la liste prioritaire ne constitue pas une réservation et ne garantit ni une place ni l'accès à un tarif déterminé. Une personne peut demander à tout moment son retrait de la liste prioritaire.

6.3. Réservations et paiements

Lorsque les réservations et les paiements en ligne sont ouverts, les données nécessaires à la réservation et au suivi du paiement peuvent être traitées dans le cadre du parcours mis en place.

Les données bancaires complètes nécessaires au paiement sont traitées par le prestataire de paiement concerné et ne sont pas destinées à être communiquées à DC CHESS EVENTS. Les informations relatives à la confirmation, au montant et au statut du paiement peuvent être utilisées lorsqu'elles sont nécessaires au suivi de la réservation.

La présente politique peut être actualisée avant l'ouverture des réservations afin de refléter précisément le parcours de réservation et les prestataires effectivement utilisés.

6.4. Assurance annulation facultative

Lorsqu'une assurance annulation facultative est proposée et sélectionnée, les données strictement nécessaires à la préparation ou à l'exécution de cette prestation peuvent être traitées et, le cas échéant, transmises à l'assureur ou à l'intermédiaire concerné.

L'identité des professionnels d'assurance, leurs propres traitements et les informations complémentaires applicables à la souscription sont précisés dans la documentation d'assurance remise au souscripteur.

ARTICLE 7

Compétitions, données sportives et résultats

DC CHESS EVENTS traite les données nécessaires à l'organisation et au déroulement des compétitions d'échecs.

Ces traitements comprennent notamment la vérification des catégories, l'établissement des appariements, l'enregistrement des résultats, le calcul des classements et l'attribution des récompenses.

Les informations nécessaires à la transparence et au suivi des compétitions peuvent être communiquées aux joueurs, arbitres, coordinateurs et personnes chargées de l'organisation sportive.

Les noms des joueurs, leurs classements sportifs, leurs résultats et leurs performances peuvent également être publiés sur les supports officiels de la Chess Holiday Series lorsque cette publication est pertinente et proportionnée.

Les coordonnées personnelles, les informations relatives à l'accessibilité et les données privées des accompagnants mineurs ne sont pas rendues publiques dans ce cadre.

Les demandes relatives à la publication des résultats sont examinées au regard des droits des personnes concernées et des nécessités de transparence sportive.

ARTICLE 8

Communications et prospection commerciale

8.1. Communications liées à la liste prioritaire

Les personnes ayant choisi de rejoindre la liste prioritaire peuvent recevoir les informations directement liées à l'ouverture des réservations, notamment la date d'ouverture, les modalités pratiques et les conditions tarifaires applicables au moment de la réservation.

Ces communications répondent à la demande d'inscription à la liste prioritaire. Elles sont distinctes des newsletters et autres communications promotionnelles générales. Une personne peut demander à tout moment son retrait de la liste prioritaire.

8.2. Communications liées à la participation

Lorsque les réservations sont ouvertes, DC CHESS EVENTS peut adresser aux réservataires et participants les communications nécessaires à la gestion de leur réservation et au bon déroulement de l'événement.

Ces communications comprennent notamment :

- Les confirmations de réservation ;
- Les informations pratiques relatives au séjour ;
- Les horaires et programmes ;
- Les informations relatives aux compétitions ;
- Les modifications nécessaires à la bonne organisation de l'événement.

Elles sont distinctes des communications promotionnelles.

8.3. Communications promotionnelles

DC CHESS EVENTS peut proposer l'envoi de communications présentant la Chess Holiday Series, ses prochaines éditions et les offres correspondantes.

La prospection commerciale par e-mail auprès de particuliers nécessite, en principe, leur consentement préalable, sauf exception légalement applicable.

Le fait de rejoindre la liste prioritaire ne constitue pas, à lui seul, un consentement à recevoir une newsletter ou des communications promotionnelles sans lien direct avec l'ouverture des réservations.

L'acceptation des CGU, des CGV et des règlements applicables, ainsi que la prise de connaissance de la présente Politique de confidentialité, ne constituent pas un consentement à recevoir des communications commerciales.

Lorsque des communications promotionnelles sont légalement adressées, chaque message identifie son expéditeur et comporte un moyen simple et gratuit de s'opposer à de nouveaux envois.

ARTICLE 9

Photographies, vidéos, retransmissions et droit à l'image

9.1. Réalisation des captations

Dans le cadre de la Chess Holiday Series, DC CHESS EVENTS peut organiser la réalisation de photographies, vidéos, interviews, captations sonores et audiovisuelles, retransmissions en direct et autres contenus relatifs à l'événement.

Ces captations peuvent notamment concerner :

- Les salles et espaces de compétition ;
- Les joueurs, arbitres, invités et intervenants ;
- Les parties d'échecs et les retransmissions ;
- Les cours et activités ;
- Les interviews et portraits ;
- Les cérémonies et remises de prix ;
- Les espaces de convivialité et les temps forts de l'événement.

9.2. Finalités des traitements

Les contenus peuvent être réalisés et utilisés afin de :

- Présenter le déroulement de l'événement ;
- Assurer la couverture des compétitions et des activités ;
- Réaliser des reportages et comptes rendus ;
- Produire des rétrospectives ;
- Constituer des archives photographiques et audiovisuelles ;
- Communiquer sur la Chess Holiday Series ;
- Promouvoir ses éditions actuelles et futures.

Ces utilisations peuvent intervenir pendant et après l'événement, dans le respect des droits des personnes concernées.

9.3. Supports de diffusion

Selon la nature des contenus et les droits applicables, les photographies, vidéos et autres enregistrements peuvent être diffusés notamment :

- Sur le site internet de la Chess Holiday Series ;
- Sur les réseaux sociaux ;
- Sur les plateformes vidéo ;
- Dans des retransmissions en direct ou en différé ;
- Dans des reportages et publications médiatiques ;
- Sur des affiches, brochures et supports imprimés ;
- Dans des campagnes de communication et de publicité ;
- Dans des présentations de l'événement et de ses éditions futures.

Ces diffusions peuvent être accessibles en France et à l'étranger.

9.4. Bases juridiques et droit à l'image

La réalisation et l'utilisation des captations reposent sur une base juridique adaptée à leur finalité.

Certaines captations générales et certains contenus d'information événementielle peuvent relever de l'intérêt légitime, lorsque les conditions de cette base juridique sont réunies.

Les utilisations individualisées nécessitant le consentement des personnes concernées sont réalisées sur ce fondement.

Indépendamment de la base juridique retenue au titre du RGPD, les conditions d'utilisation de l'image et de la voix respectent les règles applicables au droit à l'image.

Les participants sont informés de la présence possible de photographes, vidéastes et dispositifs de captation dans les espaces affectés à l'événement.

Cette information figure notamment dans les Conditions Générales de Vente et peut être complétée par des dispositifs d'information sur place.

La seule acceptation des CGV ou de la présente politique ne constitue pas une autorisation générale et illimitée d'exploitation de l'image et de la voix de chaque participant.

Lorsqu'une autorisation individuelle est juridiquement nécessaire, notamment pour certains portraits, interviews ou contenus publicitaires individualisés, elle doit être obtenue dans des conditions appropriées.

Les contenus ne doivent pas être utilisés d'une manière portant atteinte à la dignité, à la vie privée ou à la réputation des personnes concernées.

9.5. Accompagnants mineurs

Une attention particulière est accordée aux accompagnants mineurs.

Les prises de vues et leur diffusion sont soumises aux règles applicables, notamment celles relatives à l'autorité parentale et à la protection de l'image des mineurs.

Les autorisations parentales nécessaires aux utilisations envisagées doivent être recueillies dans les conditions prévues par la réglementation.

9.6. Conservation et exercice des droits

Les contenus photographiques et audiovisuels sont conservés pendant une durée adaptée à leurs finalités, à leur intérêt documentaire et aux droits d'exploitation effectivement disponibles.

Les contenus utilisés pour la promotion des éditions futures ne peuvent être réutilisés que dans les limites des droits et autorisations applicables.

Les archives présentant un intérêt historique ou événementiel peuvent faire l'objet d'une conservation spécifique, sous réserve du caractère proportionné de cette conservation et des droits des personnes.

Toute demande relative à l'utilisation d'une image ou d'un enregistrement peut être adressée à : contact@chessholidayseries.fr.

ARTICLE 10

Cookies et services tiers

10.1. Gestion des cookies et du consentement

Le Site utilise Complianz pour présenter les finalités des cookies et permettre de les accepter, de les refuser ou de personnaliser les choix. Les cookies soumis à consentement ne sont activés qu'après un accord valable ; accepter et refuser sont aussi simples.

Les préférences sont mémorisées pendant 180 jours dans le navigateur, sauf modification ou suppression. Cette durée ne concerne pas tous les cookies. Le consentement peut être retiré à tout moment depuis « Informations et gestion des cookies », accessible en pied de page. Les cookies strictement nécessaires peuvent être exemptés de consentement dans les conditions légales.

10.2. Cookies et services recensés

La configuration actuelle du Site comprend notamment les services suivants, selon les fonctionnalités effectivement utilisées :

- Complianz : mémorisation et gestion des choix de consentement (180 jours).
- Stripe : sécurisation des paiements et prévention de la fraude lorsqu'un paiement en ligne est activé (30 minutes ou un an selon le cookie).
- Popup Builder : la fenêtre « Liste prioritaire » ne réapparaît pas pendant les 24 heures suivant sa fermeture. Selon les vérifications communiquées, le cookie ne contient pas de donnée personnelle et ne transmet rien à un tiers.
- WordPress et Wordfence : connexion et protection de l'administration, pour les personnes autorisées.
- Google Maps : carte « Concept & expérience » bloquée jusqu'à l'acceptation des cookies Marketing ; Google peut ensuite déposer des traceurs pour ses services et ses propres finalités.

10.3. Autres éléments de la configuration

Aucun outil de mesure d'audience n'est actuellement utilisé. Les polices Google Fonts sont hébergées localement. Google reCAPTCHA a été retiré des formulaires et remplacé par un dispositif anti-spam interne.

Le script de suivi Sender a été retiré du Site ; aucun cookie Sender n'a été observé dans la configuration vérifiée. Sender demeure utilisé pour les communications liées à la liste prioritaire, les communications pratiques et, séparément, les newsletters facultatives, selon les règles de l'article 8. Canva peut être utilisé pour la création de contenus, sans impliquer de dépôt de cookies sur le Site.

10.4. Prestataires tiers et informations complémentaires

Selon leur fonctionnement, des prestataires peuvent traiter des informations techniques telles que l'adresse IP, les données du navigateur et des identifiants. Les cookies Google peuvent varier selon l'utilisation de la carte et la connexion éventuelle à un compte Google.

La liste détaillée des traceurs, leurs durées et les moyens de gestion figurent dans « Informations et gestion des cookies ». Les utilisateurs peuvent aussi supprimer ou bloquer des cookies depuis leur navigateur.

ARTICLE 11

Destinataires des données

Selon les traitements concernés, les données personnelles peuvent être accessibles :

- aux personnes habilitées de DC CHESS EVENTS ;
- aux prestataires informatiques, d'hébergement, de maintenance et de messagerie ;
- aux prestataires intervenant dans le fonctionnement de WordPress et de Forminator, lorsque leur intervention le nécessite ;
- à l'établissement hôtelier et aux prestataires nécessaires à l'exécution du séjour, lorsque cela est applicable ;
- aux arbitres, coordinateurs et intervenants chargés des compétitions et activités ;
- aux prestataires de paiement concernés lorsque les paiements sont activés ;
- aux assureurs, courtiers ou intermédiaires concernés uniquement lorsqu'une assurance facultative le nécessite ;
- aux fournisseurs des services numériques effectivement utilisés ;
- aux photographes, vidéastes et prestataires de communication concernés ;
- aux autorités légalement habilitées.

Les accès et transmissions sont limités aux informations nécessaires à l'accomplissement des missions concernées.

Les données ne sont pas cédées à des tiers pour leur propre prospection commerciale sans fondement juridique approprié.

Les prestataires agissant en qualité de sous-traitants sont soumis aux obligations contractuelles et réglementaires applicables, notamment en matière de confidentialité et de sécurité.

ARTICLE 12

Durées de conservation

Les données personnelles sont conservées pendant une durée limitée et proportionnée aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Les durées de conservation applicables sont présentées ci-dessous, sous réserve des obligations légales spécifiques et des nécessités d’archivage dûment justifiées.

Catégorie de données	Durée de conservation
Demandes de contact sans réservation	Jusqu'à 12 mois après le dernier échange utile
Liste prioritaire	Jusqu'à l'ouverture des réservations et, au plus tard, 3 mois après cette ouverture, sauf conversion en réservation ou retrait antérieur
Réservations non finalisées	Jusqu'à 3 mois après le dernier échange, sauf nécessité particulière
Données opérationnelles des réservations et participants	Jusqu'à 12 mois après la fin de l'événement

Catégorie de données	Durée de conservation
Choix de souscription à l'assurance annulation facultative	Même durée que le dossier de réservation concerné, sous réserve des durées propres aux professionnels d’assurance concernés
Soumissions enregistrées dans Forminator	Même durée que la demande ou le dossier auquel elles se rapportent
E-mails de contact, de liste prioritaire, de réservation et de suivi	Même durée que le dossier concerné, hors éléments justifiant un archivage distinct
Autorisations parentales	Jusqu'à 12 mois après l'événement, puis archivage restreint des seuls justificatifs nécessaires
Informations sensibles d'accessibilité	Suppression dès qu'elles ne sont plus nécessaires, avec un objectif maximal de 3 mois après l'événement, sauf justification particulière
Documents nécessaires à la preuve d'engagements ou à la défense de droits	Archivage restreint pendant les délais de prescription applicables, notamment 5 ans lorsque le délai de droit commun est pertinent
Documents comptables soumis à obligation légale	Durée légale applicable, notamment 10 ans pour les pièces comptables concernées
Données utilisées légalement pour la prospection commerciale	Pendant la relation concernée, puis dans la limite des durées applicables, notamment 3 ans lorsque cette référence est pertinente
Informations nécessaires au respect d'une opposition commerciale	Pendant la durée justifiée par la nécessité de respecter cette opposition
Résultats et archives sportives	Durée proportionnée à leur intérêt sportif et historique, assortie d'un réexamen périodique
Photographies, vidéos et interviews	Selon leurs finalités, les droits d'exploitation disponibles et les durées applicables
Choix relatifs aux cookies enregistrés par Complianz	180 jours

Les données opérationnelles n'ayant plus d'utilité courante sont supprimées ou, lorsqu'un motif légal le justifie, transférées dans un archivage à accès restreint.

Les règles de conservation et de suppression s'appliquent aux différentes copies concernées, notamment aux soumissions Forminator, aux e-mails, aux pièces jointes et aux documents enregistrés séparément.

Les sauvegardes techniques peuvent suivre un cycle de conservation distinct, limité aux besoins de sécurité et de restauration.

À l'expiration des durées applicables, les données sont supprimées, anonymisées ou maintenues en archivage restreint uniquement lorsqu'un motif juridique le justifie.

ARTICLE 13

Sécurité et confidentialité

DC CHESS EVENTS met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adaptées aux risques associés aux traitements dont elle est responsable.

Ces mesures concernent notamment :

- La sécurisation des accès à l'administration WordPress et à Forminator ;
- La limitation des accès aux soumissions des formulaires du site, notamment contact, liste prioritaire et réservation ;
- La protection des messageries professionnelles ;
- La gestion des habilitations et des comptes utilisateurs ;
- La confidentialité des documents reçus par e-mail ;
- La protection des sauvegardes ;
- La sécurisation des échanges et des outils utilisés ;
- La suppression des informations devenues inutiles ;
- La prévention et la gestion des incidents de sécurité.

Une attention renforcée est portée aux autorisations parentales, aux informations d'accessibilité et aux documents susceptibles de contenir des données sensibles.

Les accès aux informations sont limités aux personnes ayant besoin d'en connaître pour l'accomplissement de leurs missions.

Les mesures de protection sont réévaluées en fonction des risques identifiés et des évolutions techniques ou organisationnelles.

ARTICLE 14

Transferts de données hors de l'Espace économique européen

Certains prestataires numériques utilisés par DC CHESS EVENTS ou intégrés au site peuvent être établis en dehors de l'Espace économique européen ou procéder à des transferts internationaux de données.

Ces situations peuvent notamment concerner les services fournis par certains groupes internationaux, selon leur configuration, leur infrastructure et leurs conditions contractuelles.

Lorsque des transferts hors de l'Espace économique européen sont réalisés, ils doivent être encadrés par les mécanismes prévus par le RGPD.

Ces mécanismes peuvent notamment comprendre une décision d'adéquation de la Commission européenne ou des garanties appropriées, telles que les clauses contractuelles types, accompagnées des mesures complémentaires nécessaires.

Les personnes concernées peuvent demander des informations sur les transferts relevant des traitements de DC CHESS EVENTS ainsi que sur les garanties mises en œuvre.

ARTICLE 15

Droits des personnes concernées

Conformément à la réglementation applicable, les personnes concernées disposent, selon leur situation et les conditions prévues par le RGPD :

- D'un droit d'accès à leurs données ;
- D'un droit de rectification ;
- D'un droit à l'effacement ;
- D'un droit à la limitation du traitement ;
- D'un droit d'opposition ;
- D'un droit à la portabilité, lorsqu'il est applicable ;
- Du droit de retirer leur consentement lorsque le traitement repose sur ce fondement ;
- Du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données après leur décès, dans les conditions prévues par le droit français.

Les demandes concernant les traitements relevant de DC CHESS EVENTS peuvent être adressées par les moyens suivants.

Par e-mail : contact@chessholidayseries.fr

Par courrier : DC CHESS EVENTS, 28c rue de l'Île de Groix, 35520 Melesse, France.

Une vérification d'identité proportionnée peut être effectuée en cas de doute raisonnable sur l'identité du demandeur.

Une réponse est apportée dans les délais légaux, en principe dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande, sous réserve des prolongations légalement autorisées.

Les personnes inscrites sur la liste prioritaire peuvent également demander leur retrait à tout moment à cette même adresse.

En cas de difficulté non résolue, toute personne concernée peut introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), notamment sur le site www.cnil.fr.

ARTICLE 16

Mise à jour de la politique

La présente Politique de confidentialité peut être actualisée afin de tenir compte des évolutions réglementaires, techniques ou organisationnelles affectant les traitements de données personnelles.

La version en vigueur est accessible sur le site chessholidayseries.fr.

Lorsque la réglementation l'exige, les personnes concernées sont informées des modifications pertinentes par un moyen approprié.

Pour toute question relative à la présente politique, les coordonnées de DC CHESS EVENTS figurent à l'article 2 et les modalités d'exercice des droits sont précisées à l'article 15.